



**INDIUM CORPORATION OF AMERICA®\EUROPE®\ASIA-PACIFIC®
INDIUM CORPORATION (SUZHOU)®
FICHE DE SÉCURITÉ**

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identifiant du produit : WF-9940 FLUX À BASE DE COLOPHANE

FDS N° : FDS-4817

Date de révision : 27 JUIN 2017

Utilisation du produit : UTILISATION INDUSTRIELLE - FLUX

FABRICANT :

Aux États-Unis :

The Indium Corporation of America
34 Robinson Rd., Clinton, New York 13323
Renseignements : (315) 853-4900
nswarts@indium.com

N° de téléphone en cas d'urgence :

CHEMTREC 24/24 h.

États-Unis : 1 (800) 424-9300

En dehors des États-Unis : +1 (703) 527-3887

En Europe :

Indium Corporation of Europe
7 Newmarket Ct.
Kingston, Milton Keynes, Royaume-Uni, MK 10 OAG
Informations : +44 [0] 1908 580400

En Chine :

Indium Corporation (Suzhou), Co., Ltd.
No. 428 Xinglong Street
Suzhou Industrial Park
Suchun Industrial Square
Unité No. 14-C
Jiangsu Province, République populaire de Chine 215126
Informations : (86) 512-6283-4900

En Asie :

Indium Corporation of America
Asia-Pacific Operations-Singapour
29 Kian Teck Avenue
Singapour 628908
Informations : +65 6268-8678

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'ENTRÉE PRINCIPALES :

*Les yeux *L'inhalation *La peau *L'ingestion NTP IARC OSHA *Non classifié

Cancérigène référencé pour

SGH – Système général harmonisé



Mot d'avertissement : Danger

Mention(s) de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables
 H319 Provoque une grave irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence

P210 Maintenir loin de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces – Ne pas fumer
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Relier à la terre le récipient et l'équipement de réception
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P301 +P314 EN CAS D'INGESTION : Consulter un médecin en cas de malaise.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305 + 351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15 minutes).

Classification – isopropanol

Iritant pour les yeux – (Catégorie 2A)

Liquides inflammables - (Catégorie 2)

Toxicité systémique pour les organes cibles (exposition unique) – (Catégorie 3), système nerveux central

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

Contact avec les yeux : Les vapeurs peuvent être irritantes, le liquide peut irriter ou endommager le tissu oculaire.

Ingestion : Peut entraîner des troubles gastriques comme des nausées et des vomissements.

Inhalation : Peut causer une irritation, des maux de tête ou des étourdissements. La colophane est connue pour causer un asthme professionnel. La colophane peut causer une sensibiisation par inhalation.

Contact avec la peau : Le contact prolongé peut causer une irritation, une dermatite ou une sensibilisation.

Chronicité : Non établie.

REMARQUE : The Indium Corporation ne recommande, ne fabrique, ne commercialise et ne cautionne aucun de ses produits pour la consommation humaine.

AVERTISSEMENT : Ce produit contient une substances chimique reconnue par l'État de Californie comme provoquant des cancers ou des malformations de naissance (ou d'autres défaillances sur l'appareil reproducteur). (traces de 1,4 dioxanne)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	% poids	N° dans le registre du CAS	limites d'exposition permises		
			VLE-MPT	VLE-LECT	
			mg/m ³	mg/m ³	mg/m ³
ALCOOL ISOPROPYLE	85-89	67-63-0 (É.U.)	980	983	1230
		(UE)	-	999	1250
		(Canada)	-	983	1228
		(Singapour)	983	-	1230
		(Mexique)	-	980	1225
		(Chine)	-	350	700
COLOPHANE	1-3	65997-05-9	-	-	-
		(UE)	0,05	-	0,15
ESSENCES MINERALES	8 - 11	8052-41-3	N.É.	N.É.	N.É.
ACTIVATEURS EXCLUSIFS	1-3	-	N.É.	N.É.	N.É.

N.É. = Non établie

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et les rincer abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Si le patient est conscient, NE provoquer des vomissements QUE sous la direction de personnel qualifié. NE JAMAIS faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : 12 °C (54 °F) **Méthode :** TCC Inflammable
Température d'auto-ignition : Non établie
Limites d'inflammabilité : Non établies
Moyens d'extinction : Utiliser des extincteurs appropriés aux conditions d'incendie environnantes.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie :
Équipement de lutte contre l'incendie normalisé

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Procédures en cas de déversement ou de fuite : NE PAS permettre le matériau d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuelle comme des gants et, selon la quantité, un respirateur avec des cartouches organiques peut être nécessaire. Nettoyer par absorption. Éliminer les sources d'inflammation. Maintenir éloigné le personnel superflu. Placer les matériaux de nettoyage dans un fût métallique correctement étiqueté. Éliminer en suivant tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Dans l'UE, se reporter aux Réglementations relatives aux déchets spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation : Garder les conteneurs hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Prendre soin d'éviter les déversements. Porter un équipement de protection personnel. Mettre les récipients au sol lors de l'utilisation. Conserver à l'écart de toute source de chaleur.

Précautions de stockage : Entreposer le produit dans les contenants d'origine, fermés de manière étanche, dans un endroit frais et sec, bien ventilé et loin de sources d'inflammation. Consulter l'étiquette du produit pour les exigences spécifiques de température de stockage. Faire tourner le stock pour assurer l'utilisation avant la date d'expiration figurant sur l'étiquette.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie : Vitesse frontale > 59,5 l/min (2,1 pi³/min) en zones confinées. Une ventilation aspirante est recommandée pour maintenir les limites d'exposition aussi faibles que possible. Maintenir l'exposition au minimum.

Protection personnelle :

Yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Visière de protection contre les éclaboussures.

Voies respiratoires : Un appareil respiratoire homologué NIOSH ou à marquage conforme équipé d'une cartouche de filtrage chimique des émanations/substances organiques est recommandé lorsqu'il est prévu que les concentrations dans l'air soient élevées.

Peau : Gants compatibles résistant aux produits chimiques. Ne pas utiliser de gants en latex.

Divers : Blouse de laboratoire, protections de manches, douche oculaire dans la zone de travail. Éviter de porter des lentilles de contact dans les zones d'émanations élevées.

Pratiques de travail et d'hygiène : Bien entretenir les locaux. Nettoyer immédiatement les déversements. Une bonne hygiène personnelle est essentielle. Éviter de manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Se laver les mains soigneusement à l'eau et au savon immédiatement après avoir quitté la zone de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Ambré	Point d'ébullition :	Non disponible
Odeur :	Alcoolique	Point de fusion :	Non disponible
Densité :	0,8	pH :	4,6
Pression de vapeur :	Non disponible	Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Densité de vapeur :	Non établie		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Généralement : Stable.

Conditions à éviter : Chaleur directe, flammes nues, flammes et stockage dans de l'aluminium.

Substances incompatibles : phosphore, halogènes, anhydrides, monomères, aldéhydes, trichlorures

Produits de décomposition/combustion dangereux :
Dioxyde de carbone/monoxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne polymérise pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cancérogénicité :	NTP : Non		
	OSHA : Non		
	CIRC : Non		
DL50 :	Non établie.	CL50 :	Non établie.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit non testé. Contient des essences minérales nocives pour la vie aquatique avec des effets durables.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets : Éliminer selon les réglementations fédérales, provinciales et locales en matière d'environnement. En Europe, suivre les réglementations spéciales relatives aux déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter en conformité avec les règlements et les exigences en vigueur.

UN1987, Alcools, n.s.a., 3, PG II (isopropanol, essences minérales)



North American Emergency Guide Book – Guide n° 127

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont conformes aux exigences de la loi sur la sécurité et la santé professionnelles américaine (Occupational Safety and Health Act) et aux réglementations promulguées à ce titre (29 CFR 1910.1200 ET. SEQ.).

AVERTISSEMENT : Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'État de Californie comme provoquant des cancers ou des malformations de naissance (ou d'autres défaillances sur l'appareil reproducteur).
(traces de 1,4 dioxanne)

Inscription LEP 313 - 40 CFR 372.65 : traces de 1,4 dioxanne

Tous les ingrédients sont inscrits sur l'inventaire TSCA de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés.

SIDMUT canadien : Catégorie B Division 2 liquides inflammables D2B Substance toxique entraînant d'autres effets toxiques (irritation oculaire chez les animaux).



Ce produit a été classé conformément aux lignes directrices établies par le ministère de la Santé industrielle de la République de Singapour.

Ce produit a été classé conformément aux réglementations mexicaines NOM-018-STPS-2000 et NOM-010-STPS-1999

Informations Règlementaires en Chine :

GB/T 16483-2008, GB/T 17519-2013, Fiches de sécurité sur les produits chimiques.

GB 30000.2-29-2013, règles pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Décret N° 591 : Règlements sur le contrôle de la sécurité des produits chimiques dangereux.

Ce produit a été classé en utilisant la limite d'exposition au travail chinoise pour les agents dangereux sur le lieu de travail, GBZ2-2007.

Ce produit a été classé en accord avec : Malaisie – SÉCURITÉ ET SANTÉ PROFESSIONNELLES (CLASSIFICATION, ÉTIQUETAGE ET FICHES DE SÉCURITÉ SUR LES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX) RÈGLEMENT OCTOBRE 2013 – (CLASS).

16. AUTRES INFORMATIONS

Indice de danger du Système d'identification des matières dangereuses (HMIS) :

Santé :	2
Incendie :	3
Dangers physiques :	0

Date de révision : 27 JUIN 2017

Préparé par : Nancy Swarts, Indium Corporation of America

Approuvé par : Nancy Swarts, Indium Corporation of America

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, à la connaissance de The Indium Corporation of America, exactes et fiables à la date de publication. The Indium Corporation of America ne garantit pas leur exactitude ou fiabilité, et The Indium Corporation of America ne sera pas responsable des pertes ou dommages quelconques résultant de son utilisation. Les informations et recommandations sont fournies pour la considération et l'examen de l'utilisateur, et c'est à l'utilisateur qu'il incombe de vérifier qu'elles sont complètes et conformes à son usage particulier. Si l'acheteur reconditionne ce produit, un conseiller juridique devrait être consulté pour assurer que les informations nécessaires sur la santé, la sécurité et autres nécessaires figurent sur le contenant.